

Chères Saint-Cyriennes, Chers Saint-Cyriens,

Dans notre dernier numéro de l'année, avant la rentrée 2016, vous aurez des nouvelles du dernier conseil d'agglomération ainsi que municipal. Le premier était lourd et le deuxième, plus léger.

A l'agglomération, nous étions nombreux à avoir reçu vendredi 24 juin, la convocation ainsi que près de 1000 pages de documents à étudier pour le lundi 27 à 14H30. Bien que le Président Ferdinand Bernhard n'hésite jamais à rabaisser les conseillers communautaires « minoritaires », il semblerait qu'il ait une haute opinion sur notre intelligence et notre capacité d'analyse et de synthèse de documents administratifs. Car, ne laisser seulement que la fin de semaine (pour le commun des mortels travaillant dur et n'ayant que ces deux jours pour s'occuper de leurs foyers, famille, parents et amis...) pour préparer ce conseil, pourrait bien, pour certains regardant cela de l'extérieur, ressembler à une plaisanterie.

Je ne vais pas détailler les 47 points à l'ordre du jour, sachez juste, que toutes contestations semblent inutiles et nos micros sont souvent coupés. L'ordre du jour n'a pas été suivi et les points se sont succédé de manière anarchique, nous n'avions pas le temps de VOTER, que le Président passait à un autre point, et quand enfin nous réussissions à poser une question, il tournait le dos à l'assemblée et entamait une discussion avec les personnes placées derrière.

Il est vrai qu'il est fier comme ses vice-présidents et leurs adjoints, d'être élus depuis de longues années. Mais en même temps, en sommes-nous étonnés ? « Transparency International » et les ONG « anticorruption » ont dénoncé la France comme un des pays les plus corrompus d'Europe et déplorent une justice lente et *complaisante*.

En 1994 déjà, Gabriel Tambon est une première fois condamné lourdement, avec plus de 2 millions de francs d'amende et trois années de prison avec sursis. En mai 2015 il est frappé par l'INTERDICTION DEFINITIVE DE TOUTE FONCTION PUBLIQUE A TITRE EXECUTOIRE. Mais est-ce pour autant, que malgré les maigres protestations de quelques conseillers communautaires, le conseil a suivi la décision de justice ? Il a continué à co-présider le conseil avec M Bernhard, jusqu'à son décès, le 27 décembre 2015, à l'âge de 85 ans. Et comme s'il fallait une suite à cette histoire, le Président impose une minute de silence en sa mémoire alors que les victimes du 13 novembre ont été déplorablement ignorées. Il a fallu qu'à une séance ultérieure, je propose cette minute de silence oubliée.

Hélas ces faits divers font tellement partis du paysage politique français, que cela est devenu banal et fait désormais parti de notre quotidien, comme une fatalité.

Enfin, pour finir, nous avons osé émettre l'idée de tablettes pour les conseillers communautaires, ce qui a provoqué la raillerie des « majoritaires ». Il n'empêche qu'à l'heure où l'environnement est au sein des débats, que les économies devraient être la priorité de nos dirigeants, de nombreuses communautés d'agglomération moins bien lotis que nous, ont opté pour cette solution qui sur la durée du mandat, s'avère être très rentable.

Pour St Cyr et pour notre groupe, la question des plages est loin d'être terminée. Ce n'est qu'après attribution, que l'on se pose des questions sur le traitement du personnel partant, sur les PERMIS D'EXPLOITATION ou encore sur les mises aux normes PMR ! Alors que l'année dernière la **démarche qualité** s'est faite pendant la période estivale même, Mme Vanpee annonce un bilan, au plus vite pour octobre 2016 !?

Et aussi pour notre PLU, au sujet de l'enquête, pour laquelle les 150 participants semblent suffisants pour l'équipe municipale, vous avez été nombreux à nous rapporter que cela est très en deçà de ce qui se pratique ailleurs, et que vos participations auraient été refusées. Afin d'étudier la question plus en profondeur, nous avons besoin d'être saisiés officiellement.

N'hésitez pas, nous restons à votre disposition même l'été. Bonnes vacances à tous !

Elisabeth Lalesart / Stéphanie Leite